



TERRITOIRE DES ILES WALLIS ET FUTUNA
Direction des Services de l'Agriculture, de la Forêt et de la pêche
Bureau d'Inspection Vétérinaire, Alimentaire et Phytosanitaire
BP 19 MATA-UTU 98600 WALLIS ET FUTUNA
Tél. : (681) 72 28 34 - Mél : bivap@agripeche.wf

CERTIFICAT PHYTOSANITAIRE N°

DE : Organisation de protection des végétaux

SIVAP – Service d'inspection vétérinaire, alimentaire et phytosanitaire

A : Organisation de protection des végétaux de

Il est certifié que les produits végétaux ci-après désignés ont été inspectés et sont estimés indemnes d'ennemis dangereux pour les végétaux, selon les règles établies par la Convention Internationale pour la Protection des Végétaux.

Exportateur

Destinataire

Désignation du ou des produit(s) *Noms scientifiques - nombre*

Si permis d'importation correspondant : N° de permis d'importation et date

Origine

Provenance

Pays Destinataire

Déclarations additionnelles**PLANTS de vigne :**

- les jeunes plants sont racines nues,
- les plants en dormance sont exempts de feuilles, fleurs et fruits,
- attestation d'un traitement insecticide et fongicide,
- attestation que le matériel est issu de plants mères indexés pour les principaux virus - attestation que le matériel est indemne de flavescence dorée, court noué, enrroulement, *Erwinia vitivora*, *Xylola fastidiosa* et insectes piqueurs (dont phylloxera).

Traitement

Produit utilisé (matière active)			
Concentration			
Durée			
Température			
Date de Traitement			

Date d'exportation**Mode de transport**

--	--

Lieu de délivrance :**Date :****Nom, prénom et signature du certificateur autorisé :**